

Paris, 24 février 2017

Et si vous testiez la voiture autonome du Groupe PSA ?

Le Groupe PSA est le 1^{er} constructeur à obtenir les autorisations françaises pour réaliser des expérimentations en mode autonome avec des conducteurs « non experts ». Les essais vont débuter en mars 2017 avec des clients qui pourront tester les voitures autonomes du Groupe.

Cette nouvelle étape est une avancée significative dans le développement des technologies du véhicule autonome du Groupe PSA.

Les démonstrateurs avec des conducteurs « non experts » peuvent rouler sur environ 2 000 kilomètres de voies rapides en France.

Depuis juillet 2015, les prototypes du Groupe PSA testés par des conducteurs experts ont déjà parcouru 120 000 kilomètres sur voies rapides en Europe.

A partir de 2020, des véhicules du Groupe bénéficieront de fonctions de conduite autonome et permettront ainsi au conducteur de déléguer entièrement la conduite au véhicule.

A propos du Groupe PSA

Le Groupe PSA a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 54 milliards d'euros. Il conçoit des expériences automobiles uniques et apporte des solutions de mobilité, en offrant à chacun liberté et plaisir à travers le monde. Avec les modèles de ses trois marques, Peugeot, Citroën et DS, mais aussi avec une offre large de services connectés et de mobilité avec la marque Free2Move, le Groupe PSA est un [constructeur automobile](#) qui répond aux nouveaux usages. Il est leader européen en termes d'émissions de CO₂, avec une moyenne de 102,4 grammes de CO₂/km en 2016, et l'un des pionniers de la voiture autonome et du véhicule connecté, avec une flotte de 2,3 millions de véhicules dans le monde. Ses activités s'étendent également au financement avec Banque PSA Finance et à l'équipement automobile avec Faurecia. Plus d'informations sur groupe-psa.com/fr.

Nouvelle médiathèque : <https://medialibrary.groupe-psa.com/>